

La Commission scolaire des Chênes requiert les services de candidates ou de candidats afin de combler un poste de :

ARCHITECTE

STATUT :	Régulier temps complet
AFFECTATIONS :	Service des ressources matérielles
HORAIRE DE TRAVAIL :	8 h 30 à 12h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
TRAITEMENT :	De 46 114 \$ à 82 585 \$
ENTRÉE EN FONCTION :	À déterminer
MODALITÉS D'APPLICATION :	Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature par écrit en indiquant le numéro de concours P-1917 et joindre leur curriculum vitae <u>complet et mis à jour</u> , d'ici le 10 août 2020 à 16 h au plus tard. Voir modalités de transmission à la fin de l'annonce.
RESPONSABLE POUR INFORMATIONS :	Marie-Pier Hébert Conseillère en gestion du personnel

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'architecte comporte plus spécifiquement l'exercice d'attributions conformes à celles prévues à la Loi sur les architectes, L.R.Q., c. A-21. L'architecte exerce des fonctions de planification, analyse, évaluation, conception, élaboration, conseil, recherche et contrôle en lien avec des travaux d'architecture concernant les bâtiments, les terrains et les diverses installations de la commission scolaire.

Plus particulièrement dans la présente affectation, la personne gère des projets, suit l'exécution des travaux et prépare des rapports progressifs en particulier, afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier et des cahiers de charges; assure le suivi général de dossiers variés touchant des projets de construction, de réfection, de réaménagement touchant l'architecture, la mécanique, l'électricité ou le génie civil; suit et visite des chantiers; travaille en collaboration avec les ingénieurs, architectes, entrepreneurs et autres professionnels de la construction; collabore à l'entretien, à la rénovation et à la restauration des bâtiments; fait la mise à jour du système de gestion des infrastructures en éducation et enseignement supérieur et pourra être responsable de dossiers particuliers.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'architecte élabore des plans et devis en vue de la construction ou la rénovation des immeubles de la commission scolaire; elle ou il en surveille l'application lors de l'exécution des travaux.

Elle ou il participe à l'élaboration et la mise en place des normes et guides d'entretien et de réparation des composantes de l'enveloppe des bâtiments.

Elle ou il participe à l'élaboration d'un plan d'investissement; elle ou il procède à l'évaluation et au classement des travaux requis selon une grille d'analyse; elle ou il fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il supervise les travaux de construction exécutés dans les bâtiments de la commission scolaire en s'assurant du contrôle de la qualité des travaux, de la sécurité des occupantes et occupants et du respect de l'échéancier et du budget, selon les normes propres à la profession.

Elle ou il élabore un programme architectural à partir de visites et rencontres avec le personnel d'encadrement des établissements; elle ou il effectue le suivi des travaux des professionnelles ou professionnels concepteurs et des entrepreneures ou entrepreneurs.

Elle ou il est appelé à conseiller les directions d'établissement et à apporter la contribution de sa spécialité aux travaux d'équipes multidisciplinaires portant sur des objets d'ordre administratif, pédagogique et technique.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des architectes du Québec.

Autres exigences

- Posséder et maintenir un permis de conduire valide et être en mesure de se déplacer par ses propres moyens. Le cas échéant, maintenir une assurance automobile appropriée.
- Maîtrise du logiciel AutoCAD.

MODALITÉS DE TRANSMISSION

- **En personne :** Centre regroupé de services aux établissements, Service des ressources humaines, 457, rue des Écoles, Drummondville
- **Par courrier :** Commission scolaire des Chênes, Service des ressources humaines, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec) J2B 6X1
- **Par courrier électronique :** recrutement@csdeschenes.qc.ca
- **Par télécopieur :** (819) 478-6850

NOTES :

Des tests et des entrevues de sélection sont possibles et la réussite de ceux-ci constituent une condition d'obtention du poste.

La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents sont rendus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées. Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

La commission scolaire des Chênes, en vertu de son programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.